



La faiblesse de l'inflation en question

Lors d'une conférence sur la politique monétaire organisée à Paris le 10 mars 2014, Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, a évoqué la question de la faiblesse de l'inflation. Après avoir souligné qu'une inflation durablement faible menace la réalisation de la stabilité des prix au sens où elle est définie par toutes les grandes banques centrales, il a noté que l'inflation a diminué dans l'ensemble des économies avancées, en particulier dans la zone euro. Pour M. Noyer, les raisons de cette faible inflation sont multiples : sous-utilisation des capacités de production ; baisse des prix des matières premières ; impact de l'ajustement des bilans du secteur bancaire ; évolution du taux de change (« la récente appréciation de l'euro a exercé une forte incidence désinflationniste »). M. Noyer a ensuite souligné qu'une faible inflation ne signifie pas déflation. La déflation est un processus cumulatif de diminution de l'indice global des prix, alimenté par des anticipations négatives, une « spirale pernicieuse », qui pousse les consommateurs à différer leurs achats et qui, en alourdissant la charge réelle de la dette, incite à différer l'investissement. De ce point de vue, a noté M. Noyer, « il n'y a pas actuellement de déflation dans la zone euro : les prix, et surtout les salaires nominaux, continuent d'augmenter et les anticipations d'inflation demeurent fermement ancrées en territoire positif ». Toutefois, a-t-il également souligné, « une inflation trop basse comporte des dangers et des risques très significatifs » : elle réduit la marge de manœuvre nécessaire pour un ajustement à la baisse des prix relatifs et des salaires réels qui sont absolument nécessaires dans la zone euro pour permettre à certains pays, dont la France, de regagner de la compétitivité ; elle permet difficilement de parvenir aux taux d'intérêt réels bas, voire négatifs, dont les économies avancées ont toutes besoin à l'heure actuelle ; enfin, elle accroît le risque que l'économie soit véritablement en déflation si jamais elle subit un choc négatif. En résumé, pour Christian Noyer « c'est précisément parce que le processus de déflation est difficile à inverser que même les faibles probabilités qu'il se déclenche ne doivent pas être négligées et qu'il convient de les prendre pleinement en compte dans l'élaboration de la politique économique. »

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/discours-CN-GIC-20140310.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 mars 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les dernières projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, couvrant la période allant jusqu'à fin 2016, confortent les anticipations précédentes d'une période prolongée de faible inflation, qui sera suivie d'une remontée graduelle des taux de l'inflation mesurée par l'IPCH vers des niveaux plus proches de 2 %. Conformément à ce scénario, les évolutions de la monnaie et du crédit demeurent atones. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. S'agissant des perspectives de prix et de croissance à moyen terme, les informations et les analyses actuellement disponibles confirment pleinement notre décision de maintenir une orientation accommodante de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire, ce qui soutiendra la reprise progressive de l'économie dans la zone euro. (...) Nous continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie, du niveau élevé des capacités inutilisées et de l'atonie de la création de monnaie et de crédit. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE18). Il s'est établi à 12,0 % en janvier 2014, stable depuis octobre 2013. Il se situait également à 12,0 % en janvier 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,8 % en janvier 2014, stable également par rapport à octobre 2013. Il se situait à 11,0 % en janvier 2013. En janvier 2014, 26,231 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 19,175 millions dans la zone euro. Comparé à décembre 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 17 000 tant dans l'UE28 que dans la ZE18. Par rapport à janvier 2013, le chômage a baissé de 449 000 personnes dans l'UE 28 et de 67 000 dans la zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,0 %) et au Luxembourg (6,1 %) ; à l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent en Grèce (28,0 % en novembre 2013) et en Espagne (25,8 %).

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000028638170&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028625279&dateTexte=>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Evolutions monétaires en Guyane »



Dans un contexte de reprise économique, l'activité bancaire du département s'inscrit en hausse à fin décembre, avec une progression du niveau de financement de l'économie (+1,6 % sur le trimestre, soit 41,8 M€), portant l'encours sain de crédit à 2 633,8 M€, ainsi qu'une reprise de la collecte d'épargne, avec des actifs financiers en hausse de 1,1 % sur les trois derniers mois (soit +18,0 M€) pour s'établir à 1 658,7 M€.

Au 31 décembre 2013, l'évolution monétaire et financière en Guyane se caractérise ainsi par :

- Une activité financière en légère hausse
- Une activité de financement bien orientée
- Une évolution contenue des actifs financiers

Publication : « Suivi des crédits aux entreprises en Guyane au 31 décembre 2013 »



L'encours total de crédits aux entreprises en Guyane est en hausse sur le trimestre (+3,1 %) et sur un an (+3,8 %), et s'établit à 1 570,6 M€. Avec 1 400,6 M€, l'encours de crédits mobilisés progresse également sur le trimestre (+2,7 %), et sur un an (+6,3 %). Les encours de crédits mobilisables, correspondant à la part non consommée mais disponible de lignes de crédits confirmés, augmentent de 6,7 % sur le trimestre, mais diminuent de 12,6 % sur un an.

Publication : « Performances des entreprises guyanaises sur la période 2002-2010 »



Entre 2002 et 2010, l'économie guyanaise a connu une croissance soutenue portée à la fois par le développement de secteurs clefs tels que le spatial et la construction et par l'évolution démographique. Cette croissance se traduit par une forte progression du tissu entrepreneurial portant la Guyane parmi les départements les plus dynamiques de France. Les deux crises auxquelles les entreprises guyanaises ont été confrontées ont ralenti leur activité. Elles ont toutefois mieux résisté à la crise sociale et financière de 2008-2009 qu'à celle des secteurs du spatial et de la construction en 2004-2005. Bien que les évolutions soient contrastées selon le secteur, les contraintes pesant sur les entreprises guyanaises restent fortes. Les besoins en financement destinés à l'investissement ou à la trésorerie sont élevés. Au-delà du financement bancaire, les entreprises guyanaises recourent, plus qu'ailleurs, à l'autofinancement. L'appartenance à un groupe pourrait également offrir une meilleure capacité de résistance aux entreprises guyanaises.

Toutes ces publications sont disponibles gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane

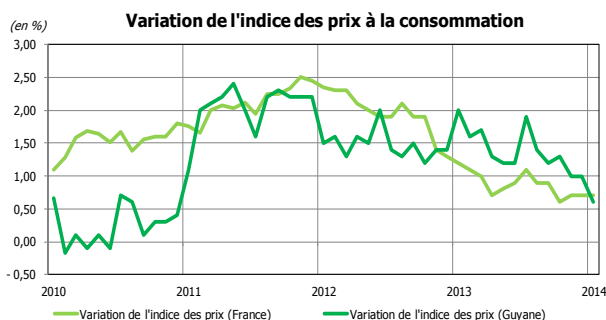
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} mars 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,65 € / litre pour l'essence (+1 centime) et 1,59 € / litre pour le gazole (+1 centime). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 23,00 €, contre 22,95 € en février, soit une augmentation de 5 centimes. L'entrée en vigueur des arrêtés de méthode réglementant les prix des produits pétroliers ainsi que le fonctionnement des marchés de gros pour la distribution de ces produits, a eu pour effet de limiter le taux de rémunération de la Sara à 9 % de ses capitaux propres et de permettre aux grossistes et aux détaillants de bénéficier d'une révision des marges de gros et de détail si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Prix à la consommation

En Janvier 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse, de 0,1 % sur le mois. Cette baisse est liée à la diminution des prix des services (-0,6 %) et des produits manufacturés (-0,2 %), alors que les prix de l'alimentation, portés par la hausse des prix des produits frais, progressent de 0,3 %, le prix de l'énergie augmentant par ailleurs de 1,6 %. Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,6 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes de l'alimentation (+2,5 %) et des services (+0,4 %). L'inflation est plus importante en Guyane comparée à celle constatée en Guadeloupe (-0,5 %) mais devient inférieure à celle constatée à la Martinique (+0,7 %), à la Réunion (+1,4 %), à Mayotte (+0,7 %) et pour la France entière (+0,7 %).



Source : Insee

Exploitation aurifère

Le groupe Auplata a enregistré, entre le 1^{er} janvier et le 13 mars, une hausse de son cours de 138 % suite à l'augmentation de son capital à hauteur de 5 millions d'euros et à l'annonce de l'obtention d'une autorisation pour la construction d'une usine de traitement de concentrés aurifères utilisant le procédé de cyanuration. Cette unité pilote permettra de traiter jusqu'à 2 tonnes par jour de minerai concentré, soit une augmentation de 20 % de la production aurifère actuelle. Cette unité pilote sera ouverte aux autres exploitants miniers et devrait permettre à terme d'implanter des unités industrielles de plus grande envergure directement sur les sites miniers afin d'accroître la production d'or. Il est précisé que la production d'or d'Auplata s'élevait en 2013 à 594 kilos (+14 % par rapport à 2012) pour un chiffre d'affaires de 20,2 millions d'euros, avec un cours de l'or en recul de 18 % sur l'année. Par ailleurs, le ministre du Redressement productif, M. Arnaud Montebourg a annoncé « la renaissance d'une Compagnie nationale des mines en France » qui investira 200 à 400 millions d'euros sur 5 à 7 ans afin de prospecter et d'exploiter le sous-sol français, notamment en Guyane, et à l'étranger (Afrique, Asie centrale, Amérique du Sud). Cette compagnie aura pour objectif de défendre les intérêts nationaux tout en garantissant le contrôle des approvisionnements en métaux précieux utilisés notamment dans les composants électroniques (batteries, fibres optiques).

Visite ministérielle

La ministre de la Justice, Mme Christiane Taubira était en déplacement en Guyane entre le 21 et 25 février. Rénovation du tribunal de grande instance, présentation de la circulaire de politique pénale, pêche illégale, zone de sécurité prioritaire (ZSP) étaient au programme durant les 4 jours de son déplacement. La Garde des Sceaux a annoncé la mise en place d'un plan d'action pour la rénovation du tribunal de grande instance qui se fera en trois phases, sous la responsabilité des chefs de Cour et de juridictions, et a confirmé que le TGI de Cayenne bénéficiera d'une enveloppe de 3,5 millions d'euros pour les travaux de réhabilitation qui dureront 30 mois.

ACTUALITES REGIONALES

Prévision de croissance

Selon le dernier rapport annuel de l'Organisation des Nations Unies sur la situation économique mondiale et ses perspectives (World Economic Situation and Prospects, WESP), le Guyana et Haïti devraient constituer les moteurs de la croissance économique des pays d'Amérique latine et de la Caraïbe pour l'année 2014. En 2013, la Guyana et Haïti ont connu une croissance économique, respectivement, de 4,6 % et de 3,5 %, et ont tous deux, pour l'année en cours, une perspective de croissance économique de 4,5 %. Le rapport estime que la croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes devraient s'accroître pour atteindre 3,6 % et 4,1 % respectivement pour les années 2014 et 2015. cela étant dû à la mise en place de politiques macro-économiques saines et à une demande intérieure vigoureuse. Toutefois, le rapport WESP rappelle que la croissance économique de la région dépend de la croissance d'autres pays, ceux de la zone euro, des Etats-Unis et de la Chine, qui ont actuellement un rythme plus instable que durant les années antérieures.

Coopération Antillo-Caribéenne

Lors de la 19^{ème} réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'Association des Etats de la Caraïbe qui s'est tenue le 14 février 2014 à Port of Spain (Trinidad et Tobago), les départements de la Guadeloupe et de la Martinique ont été acceptés en tant que membre associé de plein droit de l'Association des Etats de la Caraïbe. Les deux départements pourront ainsi siéger et participer au développement des échanges régionaux aussi bien au niveau économique qu'au plan humain et culturel aux cotés des pays du bassin caraïbéen. C'est la première fois que des départements français de la Caraïbe, sont représentés dans une association.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Janv-14 Mars-14	127,4 1,65	-[0,2%] -[7,8%]	Insee Préfecture/Dieccte	
		↑	Prix administré du litre d'essence					
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Janv-14	21 639	[2,1%]	[13,2%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-13	7 861	-[1,4%]	-[4,9%]	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Déc-13	17 125	[1,7%]	[11,3%]	Caf
	CONSOMMATION	↑	Prestations nettes versées (1)	Déc-13 Cumul	9,7 M€ 106,6 M€	[4,7%]	[1,1%] [8,9%]	Caf
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Déc-13 Cumul	14,5 M€ 167,2 M€	2,1%	21,3% 9,4%	Douanes
		↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Févr-14 Cumul	300 587	0,8%	4,8% -2,2%	Somafi
	INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Déc-13 Cumul	39,2 M€ 515,8 M€	-38,4%	-29,6% 16,0%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules utilitaires	Févr-14 Cumul	59 145	-19,5%	-4,4% 27,5%	Somafi
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Déc-13 Cumul	68,5 M€ 292,6 M€	249,1%	238,9% 26,1%	Douanes	
	↓	Importations (3)	Déc-13 Cumul	109,0 M€ 1 588,9 M€	-37,1%	-40,2% 7,7%	Douanes	
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Févr-14 Cumul à Févr-14	1 tir (1 Ariane 5) 2 satellites		1 tir à Févr-13 2 satellites	Arianespace
	BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Févr-14 Cumul	7 003 tonnes 13 427 tonnes	7,4%	2,1% -9,7%	Gments guyanais
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Déc-13 Cumul	99 kilos 1 348 kilos	39,1%	-14,8% -22,5%	Douanes
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	Déc-13 Cumul	2,8 M€ 44,2 M€	40,6%	-35,6% -32,4%	Douanes
		↑	Cours de l'once d'or	Févr-14	1 299,84 \$	[4,5%]	[-20,2%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12 Cumul	20 767 m3 74 878 m3	29,8%	215,8% 1,7%	ONF
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Déc-13 Cumul	19 tonnes 424 tonnes	-26,7%	-43,3% -7,5%	Douanes
		↑	Exportations de poissons (3)	Déc-13 Cumul	184 tonnes 1 535 tonnes	38,8%	74,6% 1,8%	Douanes
		↑	Exportations de riz (2) (3)	Déc-13 Cumul	0 tonne 0 tonne	n.s	-100,0% -100,0%	Douanes
	TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-13 Cumul	35 863 437 599	-4,5%	-2,3% 2,1%	CCIRG
↑		Nombre de nuitées	Oct-13 Cumul	28 000 273 000	0,9%	-24,3% -2,9%	Insee	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

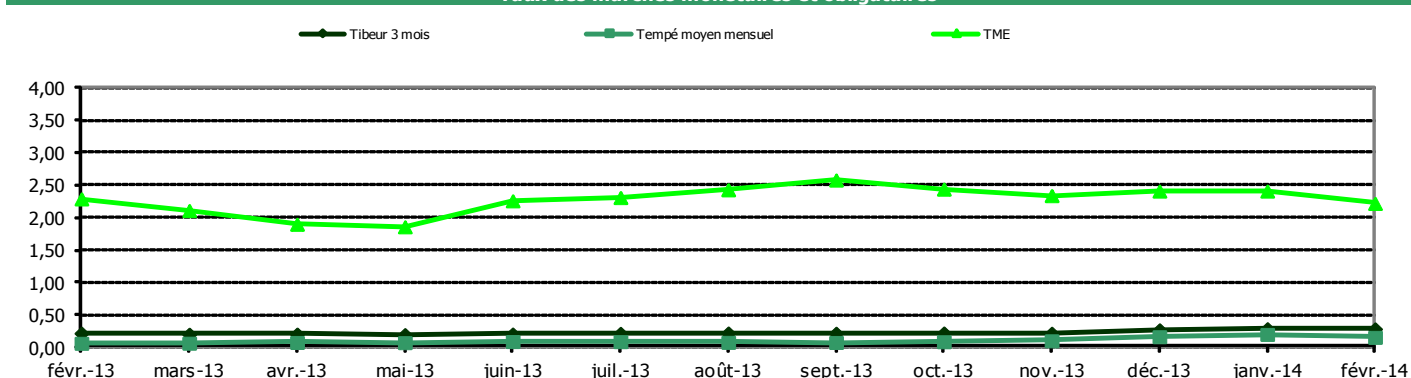
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2014)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1057%	0,1694%	0,2051%	0,1601%	0,2250%	0,2890%	0,3870%	0,5500%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
2,34%	2,41%	2,41%	2,22%	2,54%	2,61%	2,61%	2,42%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er janvier 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,04%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,51%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,76%
Prêts-relais	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,83%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Découverts en compte (1)	13,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,12%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,36%
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,35%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,31%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

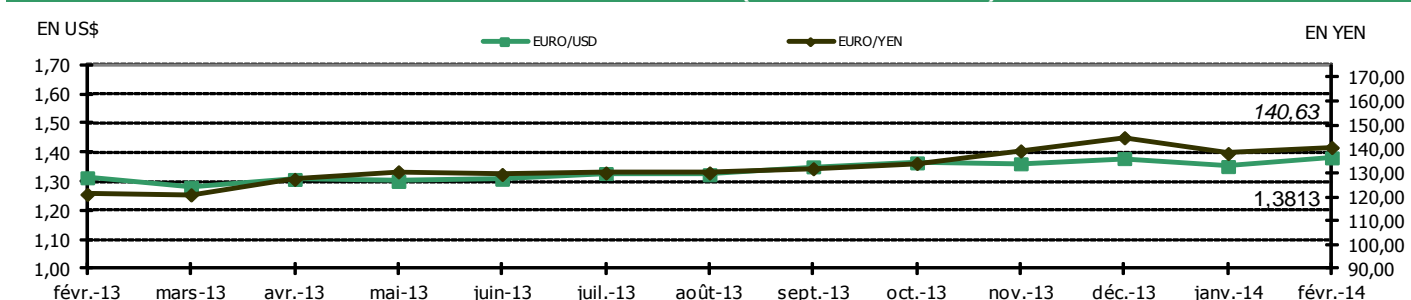
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3813	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,7584	EURO/SRD (Surinam)	4,5545
EURO/JPY (Japon)	140,6300	EURO/BWP (Botswana)	12,1922	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4705
EURO/CAD (Canada)	1,5357	EURO/SCR (Seychelles)	16,6470	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,6004
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8263	EURO/MUR (Maurice)	41,0718	EURO/BBD (La Barbade)	2,7603
EURO/SGD (Singapour)	1,7487	EURO/BRL (Brésil)	3,2120	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8557
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7172	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,684	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3231,6234	EURO/XCD (Dominique)	3,7264	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	